



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-057 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 24 juin 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : J-P. ALIBEU, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. MOTTE, B. SEVEN.

La secrétaire de séance désignée est G. DA COSTA.

OBJET : FINANCES : Budget supplémentaire 2021 du budget principal

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Les résultats 2020 à affecter et les restes à réaliser 2020 sont intégrés dans le présent budget supplémentaire 2021.

Les crédits ouverts à certains chapitres du Budget principal de l'exercice 2021 sont à réajuster pour permettre le règlement des opérations engagées.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale, Commerces et Sécurité en date du 21 juin 2021;

... / ...

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- D'approuver les réductions, virements et ouvertures de crédits détaillés dans le tableau annexé à cette délibération pour le budget principal de la ville de Voiron ;

| Budgets | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser) | |
|------------------|----------------|---------------|---|---------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Budget principal | 1 323 132,92€ | 1 323 132,92€ | 4 943 629,97€ | 4 943 629,97€ |

(cf détail dans l'annexe jointe)

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par **28 voix POUR - 7 ABSTENTIONS** (A. BELLEVILLE, A. FAVIER, B. HUET, M. MISTRE) - (J. VIAL, J-P. ALIBEU, C. AMACHANTOUX)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT



Pour le Maire empêché,
L'Adjoint aux finances, à l'administration
générale et aux économies

Yves ALLARDIN

